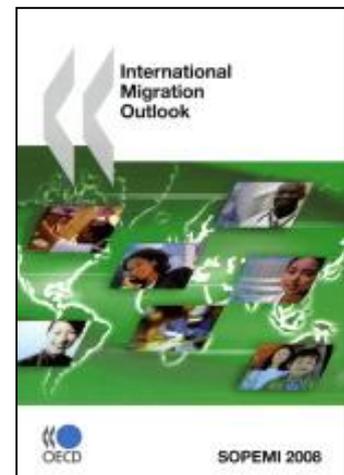


International Migration Outlook: SOPEMI

2008 Edition

Summary in French



Perspectives des migrations internationales: SOPEMI - Édition 2008

Résumé en français

La question des migrations internationales est au cœur des priorités politiques des pays de l'OCDE. Cette publication analyse les développements récents des mouvements et des politiques migratoires dans ces pays. Elle confirme la tendance à l'accroissement des flux de travailleurs immigrés hautement qualifiés, de travailleurs temporaires et d'étudiants et note l'augmentation des flux migratoires dans les zones de libre circulation, principalement en Europe.

Cette édition met l'accent sur l'emploi des immigrés. Elle présente pour la première fois un « tableau de bord » sur l'intégration des immigrés sur le marché du travail, ainsi qu'une première analyse des différentiels de salaires entre les immigrés et les autochtones.

Cet ouvrage examine les nouvelles lois régissant l'entrée, le séjour et l'accès au marché du travail des immigrés. La sélectivité des recrutements en fonction des besoins du marché du travail est décrite ainsi que les mesures prises pour faciliter l'intégration des immigrés. La coopération internationale pour améliorer le contrôle des frontières et lutter contre l'immigration irrégulière fait l'objet d'une analyse détaillée.

*L'Édition 2008 de la publication
« Perspectives des migrations
internationales » fait état d'un
accroissement des flux migratoires
vers les pays de l'OCDE...*

- L'immigration légale à caractère permanent de ressortissants étrangers (près de 4 millions de personnes) continue de s'accroître en 2006. Elle a augmenté d'environ 5 %, en baisse toutefois par rapport aux années précédentes. On enregistre d'importantes augmentations en valeur absolue aux États-Unis, en Corée et en Espagne. Proportionnellement, les augmentations les plus fortes ont été observées au Portugal, en Suède, en Irlande et au Danemark, alors que les diminutions ont surtout été marquées en Autriche et en Allemagne. Plus de deux millions et demi de travailleurs immigrés temporaires sont arrivés dans les pays de l'OCDE. Cependant, ces migrations augmentent moins rapidement que les migrations permanentes à des fins d'emploi.

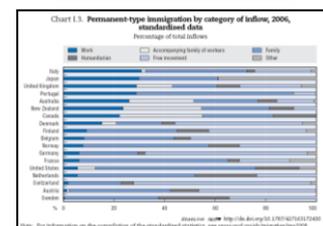
*...notamment les migrations familiales
et les migrations à des fins d'emploi...*

- Les migrations familiales prédominent dans les flux à caractère permanent, à l'exception du Japon. Elles atteignent près de 70 % aux États-Unis, dont le système migratoire est largement tourné vers les migrations familiales, ainsi que près de 60 % en France, et se sont accrues au Portugal avec l'entrée des membres de famille des travailleurs arrivés récemment, principalement des Ukrainiens. Plusieurs pays de l'OCDE, parmi lesquels l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni recourent de manière importante aux migrations de travail, qui représentent 30 à 40 % de l'ensemble des flux d'immigration permanente. Les flux qui se produisent dans les zones de libre circulation sont relativement importants en Europe. En Autriche, en Belgique, au Danemark et en Allemagne, de tels mouvements comptent pour la moitié des migrations à caractère permanent et en Suisse elles sont proches de 70 %, tandis qu'en France, en Italie et au Portugal elles se limitent à moins de 20 %. Le Royaume-Uni, par exemple, répond à ses besoins en travailleurs peu qualifiés grâce aux migrations qui interviennent dans le contexte de la libre circulation.

*...alors que le nombre des
demandeurs d'asile continue de
baisser*

Dans les pays de l'OCDE, pour la quatrième année consécutive, le nombre des demandes d'asile continue de baisser en 2006. Avec 41 000 réfugiés, les États-Unis se situent en tête des pays d'accueil, suivis du Canada, de la France et de l'Allemagne. Par rapport à la population totale, la Suède, l'Autriche et la Suisse sont les principaux

Graphique I.3. Migration de type permanent par catégories d'entrées, 2006, données standardisées



pays d'accueil, avec des effectifs atteignant de 20 000 à 30 000 personnes. L'Irak suivi de la Serbie et du Monténégro sont les pays d'origine les plus importants.

Les flux d'étudiants étrangers gagnent en importance

Globalement, le nombre d'étudiants internationaux a augmenté d'environ 50 % entre 2000 et 2005. Aux États-Unis et au Royaume-Uni, les effectifs ont augmenté respectivement de 120 000, en France de 100 000 environ et en Australie de près de 85 000. Les coefficients d'augmentation les plus élevés ont été observés en Nouvelle-Zélande, en République tchèque, au Japon, en Corée et aux Pays-Bas. Bien que les étudiants internationaux puissent constituer un vivier de futurs travailleurs immigrés hautement qualifiés pour les pays de l'OCDE, il n'existe pas encore de données sur le pourcentage de cette population qui s'installe dans le pays hôte après la fin de leurs études.

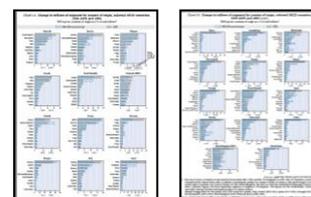
Les immigrés originaires des pays européens prédominent en Europe alors que ceux en provenance d'Asie sont majoritaires hors Europe

En 2006, 60 % des flux à destination des pays européens de l'OCDE étaient originaires d'Europe, alors que les flux d'immigration en provenance d'Asie vers les pays de l'OCDE hors Europe représentaient près de 50 % du total de l'immigration dans ces pays. Les flux d'immigration en provenance d'Amérique latine vers les pays non européens de l'OCDE reflètent largement la forte immigration de ressortissants mexicains vers les États-Unis, mais aussi l'importance croissante d'autres ressortissants de cette région vers le Portugal et l'Espagne. Alors que l'Europe est la destination de 85 % des mouvements migratoires en provenance d'Afrique du Nord, près de 60 % des flux provenant d'Afrique subsaharienne ont pour destination des pays non européens de l'OCDE. De la même façon, l'Asie du Sud envoie quatre fois plus d'émigrants vers ces pays que vers les pays européens de l'OCDE, et l'Asie de l'Est et du Sud-est en envoie six à sept fois plus.

Les Chinois participent à hauteur de près de 11 % à l'ensemble des flux contre la moitié pour les Polonais et les Roumains

En 2006, les vingt premiers pays d'origine des flux d'immigration ont représenté pas moins de 60 % de la totalité de ces mouvements, la Chine, la Pologne et la Roumanie se classant parmi les premiers. La Bolivie, la Roumanie et la Pologne ont enregistré la plus forte augmentation du nombre de départs entre 2000 et 2006. Par contre, la

Graphique I.4a & I.4b.
Évolution des flux d'immigration par pays d'origine dans quelques pays de l'OCDE, 1995-2005 et 2006



Turquie, la Fédération de Russie et les Philippines ont observé une légère baisse des flux depuis l'an 2000. Par rapport aux mouvements observés au cours des dix dernières années, en 2006, les flux d'Allemands et de Polonais à destination d'autres pays de l'OCDE ont fortement augmenté. L'augmentation de l'émigration depuis l'Allemagne a surtout été sensible dans les pays voisins, en particulier en Pologne, en Autriche, en Suisse, aux Pays-Bas et au Danemark. L'immigration de Polonais a progressé en Suède, en Belgique, aux Pays-Bas, en Norvège, au Danemark et en Allemagne.

Les flux d'immigration en provenance des éventuels nouveaux membres de l'OCDE et des pays avec lesquels l'Organisation propose des engagements renforcés expliquent un sixième des flux d'immigration dans l'ensemble de la zone OCDE

En mai 2007, les pays de l'OCDE ont convenu d'inviter le Chili, l'Estonie, Israël, la Russie et la Slovénie à entreprendre des discussions pour leur entrée dans l'Organisation et de proposer, dans le cadre d'engagements renforcés, la possibilité pour le Brésil, la Chine, l'Indonésie et l'Afrique du Sud de devenir membres de l'OCDE. Les flux en provenance de ces pays vers la zone OCDE représentent déjà le sixième de l'ensemble des flux migratoires vers les pays de l'OCDE, mais seulement environ 10% de tous les immigrés, la Chine et l'Inde comptant chacune environ 2 millions de résidents dans les pays de l'OCDE.

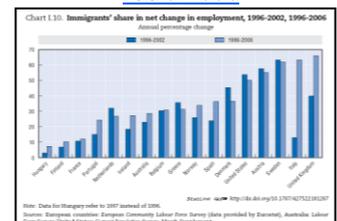
Au taux de croissance actuel, la population née à l'étranger représentera environ 20 % de la population totale des pays de l'OCDE à l'horizon des vingt prochaines années

En 2006, les personnes nées à l'étranger représentaient près de 12 % de la population totale des pays de l'OCDE, soit une hausse de 18 % par rapport à l'an 2000. A ce rythme, il faudrait environ 19 ans pour que cette proportion atteigne les 20 % dans les pays de l'OCDE considérés dans leur ensemble. Depuis l'an 2000, certains pays ont enregistré une augmentation considérable de la proportion d'immigrés dans leur population, en particulier l'Irlande, la Finlande, l'Autriche et l'Espagne.

Graphique I.6. Effectif de la population étrangère et née à l'étranger dans certains pays de l'OCDE, 2006



Graphique I.10. Part des immigrés dans la variation nette d'emploi, 1996-2002, 1996-2006



Le rapport cette année met l'accent sur la contribution de l'emploi immigré à la dynamique du marché du travail dans les pays de l'OCDE

En 2006, les personnes nées à l'étranger représentent une part importante de la force de travail et de l'emploi dans les pays de l'OCDE, avec toutefois de fortes variations selon les pays d'accueil. Moins de 3 % de l'emploi total est occupé par des immigrés en Finlande, alors que ce pourcentage atteint ou dépasse 25 % en Australie, en Suisse et en Nouvelle-Zélande. L'augmentation de la part des immigrés dans l'emploi total est particulièrement remarquable en Espagne, en Irlande et en Italie.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les travailleurs immigrés – hommes et femmes – ont des salaires inférieurs à ceux des travailleurs autochtones...

Les immigrés sont généralement moins bien rémunérés que les non-immigrés, à l'exception toutefois de l'Australie. Aux États-Unis, par exemple, les salaires des immigrés sont particulièrement bas par rapport à ceux des autres travailleurs, l'écart médian étant d'environ 20 %, et de 15 % aux Pays-Bas. L'écart de salaire entre immigrés et non-immigrés est généralement moins marqué que l'écart de salaires entre hommes et femmes.

... et les immigrés originaires de pays non membres de l'OCDE sont particulièrement désavantagés.

Plusieurs éléments indiquent que le marché du travail semble attacher un grand prix aux qualifications et à l'expérience acquises dans le pays hôte, mesurées par le nombre d'années de séjour. Par ailleurs, les immigrés originaires de pays non membres de l'OCDE ont des niveaux de rémunération nettement plus bas alors que les immigrés naturalisés ont des salaires plus élevés, même si l'on prend en compte la durée de séjour.

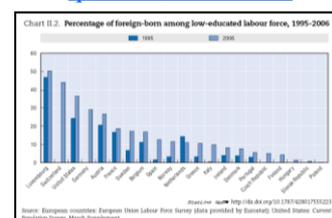
Le rapport présente cette année un ensemble de réformes structurelles et de nouveautés sur le plan institutionnel en matière de politique migratoire

Aucune perturbation majeure n'a été enregistrée en 2006-2007 en ce qui concerne les flux migratoires. Plusieurs pays membres de l'OCDE en ont profité pour mettre en place des réformes structurelles majeures (France, Hongrie, Roumanie et Royaume-Uni). Certaines

Tableau I.13. Salaires médians des immigrés par rapport aux personnes nées dans le pays, selon le pays d'origine et le sexe

Native origin	Men				Women			
	Non-OCDE	OCDE (autres que l'UE)	OCDE (UE)	OCDE (UE)	Non-OCDE	OCDE (autres que l'UE)	OCDE (UE)	OCDE (UE)
Australie	112	112	103	111	103	104	104	104
Canada	102	102	97	100	100	99	99	99
France	100	100	96	92	92	92	92	92
Allemagne	100	100	98	92	92	92	92	92
Portugal	100	100	100	114	112	112	112	112
Suisse	100	100	97	100	102	102	102	102
Nouvelle-Zélande	100	100	90	90	90	90	90	90
États-Unis	88	112	91	79	100	100	100	100
Pays-Bas	88	98	98	98	98	98	98	98

Graphique II.2. Pourcentage de personnes nées à l'étranger dans la population active peu qualifiée, 1995-2006



modifications de la législation ou des modes de fonctionnement correspondent à la poursuite ou à l'achèvement de plans d'action en cours, d'autres relèvent d'initiatives entièrement nouvelles (Canada, Finlande, Japon, Norvège, Pologne et Portugal).

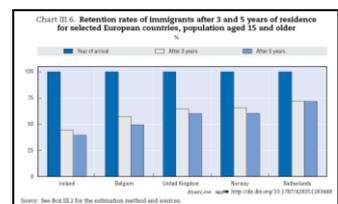
Deux chapitres spéciaux abordent des thèmes d'actualité...

Les pays de l'OCDE rivalisent pour attirer et tenter de retenir des travailleurs hautement qualifiés. Or, beaucoup d'emplois peu qualifiés n'échappent pas non plus aux pénuries de main-d'œuvre sur le marché du travail et cette demande a été en partie compensée au travers des migrations. La gestion des flux de travailleurs non qualifiés est un défi pour les pays de l'OCDE. On s'inquiète avant tout de l'employabilité à long terme des migrants faiblement qualifiés et de leur intégration dans les pays d'accueil. Aussi, plusieurs pays de l'OCDE ont mis en place des programmes d'immigration temporaire pour répondre à la demande des employeurs avec le souci d'éviter que le séjour de ces immigrés se prolonge. L'intérêt grandissant pour les migrations temporaires rend de nouveau d'actualité la question du retour des immigrés et de son impact sur les pays d'origine.

...le premier chapitre traite de la gestion des migrations de travailleurs peu qualifiés...

Les migrations de travailleurs peu qualifiés s'effectuent tant par le biais de dispositifs de migrations légales que par des procédures non contrôlées. La présence et le rôle des travailleurs peu qualifiés au sein de la population active des pays de l'OCDE ainsi que les stratégies de recrutement sont analysés dans ce chapitre. Il ressort que de nombreux pays ont acquis une expérience considérable en matière de gestion de cette catégorie de travailleurs et qu'un certain nombre de dispositifs de migrations temporaires semblent donner de bons résultats. En raison toutefois de la persistance des migrations irrégulières et notamment de l'emploi illégal d'immigrés, les politiques en place ne sont pas totalement adaptées à la situation. Aussi, pour élaborer une politique d'immigration de travail, il faudrait commencer par effectuer, à intervalles réguliers, une évaluation soignée de la demande du marché du travail. Cela permettrait de s'assurer que des permis de travail et des possibilités d'entrée ont été prévus en quantités suffisantes pour satisfaire les besoins. Les programmes d'immigration temporaire de travailleurs peu qualifiés sont souvent mis en place à l'instigation des employeurs, et les permis sont généralement liés à des emplois spécifiques. Aussi, des possibilités d'abus existent. Il importe donc de mettre en place des systèmes de surveillance et d'inspection pour garantir le respect des droits des travailleurs et pour inciter les employeurs à respecter la légalité. En outre, vouloir utiliser des programmes d'immigration temporaire pour répondre à des besoins

Graphique III.6. Taux de rétention des migrants au bout de 3 et 5 ans de résidence pour quelques pays européens (population âgée de 15 ans et plus) (en %)



permanents entraîne des difficultés car les différentes parties en présence peuvent toutes avoir intérêt à préserver la relation à l'emploi.

...et le second chapitre porte un nouveau regard sur les migrations de retour

Quelle est l'ampleur et la nature des migrations de retour ? Qui sont les immigrés qui ont la plus forte propension au retour ? Pour quelles raisons certains migrants choisissent de s'installer durablement dans le pays d'accueil alors que d'autres optent pour un séjour de courte durée ? Quel est le rôle des politiques migratoires sur les migrations de retour et quel est l'impact de ces dernières sur le développement économique des pays d'origine ? Telles sont les questions auxquelles ce chapitre tente d'apporter des réponses. Un premier constat est que les migrations de retour constituent une composante majeure des flux migratoires et qu'elles sont concentrées aux extrémités du cycle de vie. Les conditions d'intégration dans le pays d'accueil ont un effet ambigu sur la propension au retour. Par ailleurs, les migrants qui envisagent de retourner dans leur pays d'origine prennent en compte non seulement leurs objectifs individuels et familiaux, mais aussi les conditions économiques, politiques et sociales qui prévalent dans celui-ci. Dans ce contexte, il est important de chercher à valoriser toutes les formes de participation de migrants au développement de leur pays d'origine, sans nécessairement faire du retour un préalable. Impliquer les diasporas, au travers de retours virtuels ou temporaires, pourrait aussi promouvoir le transfert des compétences et des technologies. Cela servirait à renforcer les liens avec le pays d'origine, ce qui est loin d'être négligeable pour faciliter la réintégration au moment du retour. Les migrations de retour pourront ainsi accompagner le processus de développement, à défaut de le susciter.

Pour accéder au rapport intégral rendez-vous sur www.oecd.org/els/migrations/pmi

Ce résumé contient des **StatLinks**, un service qui vous livre des fichiers Excel™ depuis la page imprimée!

© OCDE 2008

La reproduction de ce résumé est autorisée à condition que la mention OCDE et le titre original de la publication soient mentionnés.

Les résumés multilingues sont des extraits traduits de publications de l'OCDE parues à l'origine en anglais et en français.

Ils sont disponibles gratuitement sur la librairie en ligne de l'OCDE
www.oecd.org/bookshop/

Pour plus d'information, contactez le service des Droits et traductions de l'OCDE,
Direction des Affaires publiques et de la communication à l'adresse rights@oecd.org ou par
fax au +33 (0)1 45 24 13 91

Service des Droits et traduction de l'OCDE
2, rue André-Pascal
75116 Paris
France

Consultez notre site Internet www.oecd.org/rights

